

COMITÉ SEV

«Barbara, tu as fait danser huit hommes»



Danilo Tonina vient de remettre le cadeau du comité à Barbara Spalinger.

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Un an revoir surprise à Barbara Spalinger. Ce fut l'un des points principaux, avec le recrutement, de la séance du comité SEV du 26 novembre. Il faut dire que l'actuelle vice-présidente aura passé 18 ans à la direction syndicale du SEV et 20 ans au total dans notre syndicat (voir son interview en page 5). Les sous-fédérations, les commissions et ses collègues de la direction lui ont offert un message vidéo ému diffusé au terme de la séance. Parce qu'il faut toujours garder le meilleur pour la fin.

Le meilleur, ce furent aussi les hommages rendus dans la salle en direct. Le président du comité et président central RPV, Danilo Tonina, est revenu sur la Flash-Mob mise sur pied en 2012 dans le cadre de la votation sur le salaire minimum. «Barbara, tu as réussi à faire danser huit hommes. On a même dû prendre des cours...» Gilbert D'Alessandro, président central VPT, a œuvré étroitement avec elle lorsqu'elle était en charge des ETC,

soit plus de 10 ans jusqu'en 2019. «Par ta redoutable intelligence, tu arrives à faire passer tes messages. Tu as l'art de la vulgarisation.» Il est revenu sur la fidélité de Barbara Spalinger «Tu es une fidèle de chez fidèle. Tu voulais quitter la vice-présidence du SEV à l'époque de Pierre-Alain Gentil, mais après le drame de son décès, tu as décidé de rester en fonction.» Il a aussi évoqué sa passion pour la cuisine. «Tu m'as fait découvrir un petit coin de paradis à Côme. Arrêtez-vous à l'Angolo del silenzio. Vos papilles vous diront merci mille volte.»

La première femme à siéger à la direction du SEV a aussi touché à tous les secteurs. Responsable du service juridique, elle aussi repris les dossiers CFF après le départ de Manuel Avalone en 2019. Pour les sous-fédération CFF, Peter Käppler a relevé «cette proximité, cette capacité à être proches des membres. Ton engagement, je l'ai perçu dans les négociations CCT CFF 2019 où tu t'es pleinement engagée ! Je tiens à souligner ton calme et ta capacité à garder ta ligne. Nous avons aussi pu le voir lors de la prolongation de l'actuelle CCT

CFF pendant la pandémie.»

Pour la direction, c'est Giorgio Tuti qui l'a chaleureusement remerciée. Il est lui aussi revenu sur sa démission qu'elle a retirée suite au décès de Pierre-Alain Gentil. «La direction sans toi n'aurait pas fonctionné de la même façon et je te suis reconnaissant pour cela. Tu es authentique, claire et rapide, parfois trop rapide. Tu défends les valeurs syndicales. Tu laisseras des traces, que ce soit au service juridique ou dans la politique contractuelle.»

Et pour conclure, il a rappelé qu'il fut une période où, sur l'initiative de Barbara, ils jouaient au loto : «Si on gagnait - il fallait faire 6 -, les gains allaient au SEV. Hélas nous n'avons pas gagné, mais cela montre ton engagement. Bon plus sérieusement, à côté du loto, tu m'as toujours été de bon conseil. Une excellente coach. Mais je crois que les anecdotes suffisent.» La réponse de la principale intéressée qui n'aime pas forcément être sous le feu des projecteurs : «Oui, ça suffit.»

Recrutement 2022

L'autre point principal du comité

fut l'adoption de la stratégie de recrutement 2022, approuvée sans coup férir. Le but est de contrer la lente érosion du nombre de membres et augmentation de l'âge moyen. «Il faut un changement de cap, un virage», a insisté Sandra Ritz, responsable du recrutement. Et pour y parvenir, elle a insisté sur le positif : 2021 est la meilleure année depuis 2014 en termes de nouvelles adhésions.

Il faut donc poursuivre sur cette voie. Pour y parvenir, il s'agit de renforcer la valorisation des meilleurs et recruteurs et meilleures recruteuses qui auront droit à des primes spéciales. La formation jouera aussi un rôle important. Des journées théoriques et pratiques seront mises sur pied en Romandie et en Suisse allemande pour donner les outils nécessaires aux personnes qui syndiquent. La présence visuelle du SEV dans les locaux de pause du personnel doit encore être renforcée.

Un autre axe de travail consiste à fixer des objectifs chiffrés avec les sous-fédérations en termes de nouvelles adhésions. Giorgio Tuti l'a martelé : «Nous voulons fixer des objectifs chiffrés atteignables Si une

sous-fédération a déjà un taux d'organisation de 98%, on ne va pas lui demander l'impossible. Nous allons analyser le potentiel avec chacune. On est dans le même bateau ! Si on n'arrive pas à atteindre cet objectif collectif, la sanction est globale car c'est l'ensemble du SEV qui en pâtit. A l'inverse, si nous l'atteignons, le succès est collectif!» L'appareil professionnel n'est pas en reste puisqu'il poursuivra les actions de terrain qui ont fait leurs preuves, en étroite collaboration avec les sections et les sous-fédérations.

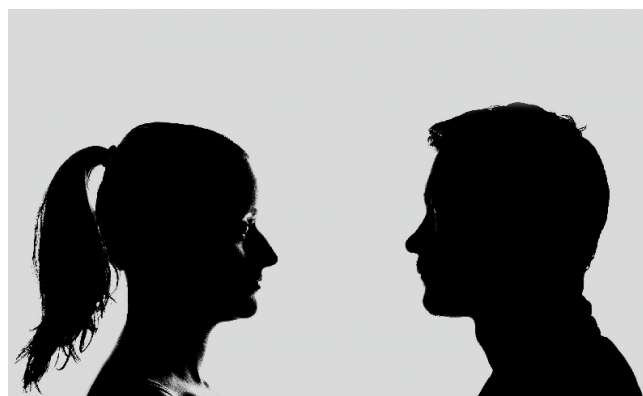
Portail des sections

Dès le 3 janvier 2022, les président-e-s et les caissiers des sections, ainsi que les président-e-s des sous-fédérations disposeront d'un nouvel outil avec le portail des sections. Cela favorisera les échanges de données avec le service des mutations du SEV (listes des sections, mutations de données telles que adresses, numéros de téléphones, e-mail). La communication par sms et e-mail sera aussi facilitée.



Pour le **transport touristique**, le Parlement a décidé que seul 1/3 des réserves devait être déduit au lieu de 100 % pour toucher l'aide Covid. La parlementaire et syndicaliste SEV Edith Graf-Litscher s'y est engagée, car les entreprises de navigation (p. ex. URh) doivent déclarer des heures supp' comme réserve en fin d'année et ont besoin de réserves pour les interruptions d'exploitation en cas de basses eaux ou de crues.

La Conférence suisse des déléguées à l'égalité a réalisé le **Baromètre de l'égalité 2021**, un sondage en ligne représentatif auprès de 2245 personnes. La majorité des personnes interrogées continuent de constater des **déficits en matière d'égalité** dans la famille et au travail. Par rapport au premier Baromètre de l'égalité de 2019, l'état de l'égalité est même jugé de manière plus critique.



Une majorité de Suisse-sse-s constatent un déficit en matière d'égalité qui se creuse même.

PHILIPP HADORN répond

Un tribunal doit juger les lacunes de Swiss !

? Début mai, SEV-GATA a annoncé une plainte contre Swiss à cause du manque d'information et de consultation des syndicats lors du licenciement de masse. Cette plainte a-t-elle été déposée ?

Non, mais elle est en préparation. En tant que syndicat, nous avons donné la priorité à nos membres afin qu'ils puissent se soucier de leur avenir personnel en temps et en heure. Recevoir son congé est un coup dur et peut aboutir chez certains sur une crise personnelle.

Nous savions qu'en dénonçant le caractère abusif des licenciements, même en ayant gain de cause il n'y aurait pas de réengagements, tout au plus des indemnités. Ce sont donc les recherches d'emplois et les reconversions professionnelles qui nous ont prioritairement occupés. Nous avons fait notre devoir de syndicat et avons lancé des

recours dans les délais impartis pour celles et ceux qui voulaient faire opposition. Il s'agissait de déposer la plainte en l'espace de 180 jours après le départ de l'entreprise. Nous avons préparé ces interventions en tenant compte de la situation individuelle de chaque personne concernée.

Pour SEV-GATA, il est important que les lacunes de Swiss dans le cadre de la procédure de consultation sur les licenciements de masse de ce printemps soient examinées par un tribunal. Swiss a refusé de transmettre aux syndicats des éléments importants pour l'élaboration de propositions sur la manière d'éviter les licenciements. Ceci était clairement un non-respect des dispositions légales selon CO, art. 335 d ss. Nous restons vigilants, pour nos membres !

Le secrétaire syndical SEV Philipp Hadorn préside SEV-GATA, le secteur des transports aériens du SEV. As-tu aussi une question ? Ecris-nous à journal@sev-online.ch.